

MASTER DROIT ET GLOBALISATION ECONOMIQUE

La spécialité Droit et Globalisation économique est un double diplôme avec Paris 1. Outre des élèves de ces deux institutions, il accueille des étudiants de sept universités américaines partenaires (Columbia, Cornell, Duke, Georgetown, Northwestern, Penn, Virginia).

A l'issue de leur formation, les jeunes diplômés ont vocation des entreprises, des institutions ou des cabinets internationaux.

Contacts :

Horatia Muir Watt, Directeur du master

Edith Chabre, responsable pédagogique du master droit économique (edith.chabre@sciences-po.fr)

Hélène Menguy, secrétaire administrative (helene.menguy@sciences-po.fr) -

Accueil des étudiants : 9h30-12h45 & 14h15-16h45 sauf mercredi et vendredi après-midi – Bureau J 303 - Bâtiment René Rémond - 13, rue de l'Université - 75007 Paris.

1. LA SELECTION DES CANDIDATS DE SCIENCES PO

Les élèves seront interrogés sur leur choix de spécialité en mars. Le dossier de candidature sera disponible au mois d'avril et mentionnera le délai dans lequel il devra être remis au secrétariat.

Les candidats seront ensuite convoqués à un entretien oral en anglais.

Les étudiants sélectionnés après l'oral sont avertis par mail dans la semaine suivant l'entretien.

2. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions administratives

Les étudiants doivent s'inscrire dans les 2 établissements :

- **Les étudiants sélectionnés par Paris 1** règlent les frais de scolarité à Paris 1. Une fois leur carte d'étudiant de Paris 1 obtenue, ils peuvent se rendre à l'Accueil administratif de Sciences Po (9 rue de la Chaise) pour s'inscrire à Sciences Po. Ils ne règlent pas de frais de scolarité auprès de Sciences Po.

Les étudiants peuvent télécharger les formulaires d'inscription à Sciences Po sur internet :

<http://www.sciences-po.fr/formation/inscriptions/administratives/index.htm>

- **Les étudiants de Sciences Po et des universités américaines partenaires** règlent les frais de scolarité à Sciences Po. Ils sont ensuite convoqués par Paris 1 pour s'inscrire administrativement et pédagogiquement.

Liste des pièces nécessaires pour l'inscription à Paris 1 :

- copie des relevés des notes depuis le Bac

- copie des diplômes

- 2 enveloppes 1/2 format (16x23), libellées aux nom et adresse, timbrées au tarif en vigueur

Les frais d'inscription sont payables à Paris 1 (uniquement par chèque bancaire ou postal, mandat-cash et carte bancaire). Ces frais ne peuvent pas être avancés par Sciences Po.

Les étudiants de Sciences Po et des universités américaines partenaires sont remboursés des frais versés à Paris 1, sur présentation du certificat d'inscription de Paris 1 et d'un RIB, auprès du secrétariat du master droit économique.

Les inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques (inscriptions en ligne) auront lieu le **mercredi 2 septembre de 14h00 à 18h00**.

Le n° d'identifiant étudiant, appelé aussi n° d'utilisateur, est nécessaire pour s'inscrire pédagogiquement depuis l'espace sécurisé : http://scolarite.sciences-po.fr/BANPR7/twbkwbis.P_GenMenu?name=homepage

Les informations nécessaires pour les inscriptions sont disponibles sur le site de Sciences Po, rubrique *Accueil administratif et inscriptions* : <http://www.sciences-po.fr/formation/inscriptions/pedagogiques/index.htm>

La maquette et le descriptif des enseignements sont disponibles sur le site de Sciences Po : http://www.sciences-po.fr/formation/master_scpo/mentions/droit_economique/index.htm

3. LE STAGE

La durée du stage est de 3 mois sauf dérogation (il vous appartient de la demander à Horatia Muir Watt en mettant en copie Edith Chabre, responsable pédagogique du Master). Il vous est conseillé de commencer à le chercher dès le mois d'octobre.

Vous pouvez faire établir une convention de stage soit auprès de Paris 1, soit auprès de Sciences Po, quelque soit votre université d'origine. **Attention : le stage doit se terminer au plus tard le 31 octobre – au delà vous n'êtes plus conventionné** (sauf à justifier de la qualité d'étudiant dans un autre cursus).

Il vous appartient, avant même que votre stage ne débute, de trouver votre maître de stage universitaire. Sa spécialité doit être en rapport avec le domaine de votre stage ; il doit faire partie de l'équipe enseignante du Master Droit et globalisation économique (semestre d'automne ou de printemps) ; il doit avoir accepté de corriger votre rapport.

La note de stage est affectée d'un coefficient 3 (les autres modules sont affectés d'un coefficient 1). Une note de stage en dessous de la moyenne est éliminatoire.

Vous devez indiquer dès que possible à Hélène Menguy (helene.menguy@sciences-po.fr) le nom de votre maître de stage universitaire, le lieu et les dates de début et de fin de votre stage.

Le rapport de stage doit comporter entre 40 et 45 pages. Il doit contenir une partie descriptive sur la façon dont s'est déroulé le stage et une partie portant soit sur une question juridique particulière abordée au cours du stage soit sur un dossier particulièrement suivi. Ce sujet est déterminé librement en accord avec votre maître de stage. **Il vous est toutefois conseillé de le soumettre à Madame Muir Watt.**

Des rapports de stage des années précédentes peuvent être consultés au secrétariat du Master Droit économique.

Vous devez faire remplir une fiche d'évaluation à l'issue de votre stage par votre responsable de stage professionnel et devez adresser la fiche d'évaluation complétée à Sciences Po Avenir avant fin septembre.

Adresse postale :

Sciences Po Avenir
27, rue Saint-Guillaume
75 337 PARIS CEDEX 07
Fax : 01 42 22 60 38
E-mail : info.avenir@sciences-po.fr

Adresse physique :

Les locaux de Sciences Po Avenir sont situés au **13, rue de l'Université - bâtiment René Rémond - 1^{er} étage.**

4. LA DIPLOMATION

Les étudiants de Sciences Po et des Universités américaines partenaires sont diplômés des masters de Sciences Po et Paris 1 :

- Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, mention droit économique spécialité droit globalisation économique, qui confère aux étudiants le grade universitaire de Master (diplôme de Sciences Po).
- Master 2 professionnel : Droit de la globalisation économique, Mention Droit des affaires (diplôme de Paris 1).

Les étudiants de Sciences Po sont diplômés conditionnels en juillet et obtiennent les 2 diplômes après que le jury de Paris 1 s'est réuni (fin octobre). Ils peuvent alors obtenir un certificat de diplôme auprès du Pôle central (27 rue Saint-Guillaume, rez-de-chaussée), et Paris 1 leur adresse par courrier leur attestation de diplôme.

Les étudiants des universités américaines partenaires reçoivent leur certificat de diplôme de Sciences Po par courrier. Les diplômes originaux sont envoyés en fin d'année civile, les étudiants sont prévenus personnellement de l'envoi.

Les étudiants de Paris 1 sont diplômés du master 2 professionnel : Droit de la globalisation économique, Mention Droit des affaires (diplôme de Paris 1).

L'attestation de diplôme leur est adressée par Paris 1.

5. LA SCOLARITE

Il vous appartient de lire le règlement de scolarité : http://www.sciences-po.fr/formation/reglsco_fr.pdf
2 délégués sont élus pour l'année. L'élection a lieu lors d'un cours obligatoire.

En 2009-2010, le calendrier est le suivant :

Automne	
Inscriptions pédagogiques	Mercredi 2 septembre 2009 après-midi
Welcome program (facultatif)	Du 21 août au 11 septembre 2009
Réunion de rentrée des étudiants américains	Vendredi 11 septembre 2009
Réunion de rentrée	A définir
Début des cours	Lundi 14 septembre 2009: cours magistraux Lundi 21 septembre 2009: cours séminaires et conférences Lundi 28 septembre 2009 : conférences de langue
Forum des entreprises	Mardi 3 novembre 2009
Journées de lecture (pas d'enseignements)	Lundi 9 et mardi 10 novembre 2009
Jour férié	Mercredi 11 novembre 2009
Fin des cours	Samedi 5 décembre 2009 au soir
Inscriptions pédagogiques semestre de printemps 2009-2010	Lundi 7 décembre 2009 après midi
Révisions	Du lundi 7 au samedi 12 décembre 2009
Examens de fin de semestre	Du lundi 14 au samedi 19 décembre 2009
Vacances de Noël	du samedi 19 décembre 2009 (au soir) au dimanche 3 janvier 2010 inclus
Printemps	
Début des cours	Lundi 11 janvier 2010
Examens TC et langues (éventuels)	Du lundi 11 au samedi 23 janvier 2010
Grand Oral anticipé	Du lundi 18 au samedi 23 janvier 2010
Vacances d'hiver	Du samedi 27 février au soir au dimanche 7 mars 2010
Fin des cours	Samedi 27 mars 2010
Semaine de rattrapage	Du lundi 29 mars au samedi 3 avril 2010
Jour férié	Lundi 5 avril 2010
Date de départ en stage	Mardi 6 avril 2010
Forum du droit	A définir
Grand Oral	Du lundi 7 au samedi 12 juin 2010
Jury de diplomation	Lundi 28 juin 2010
Diplomation	Vendredi 2 juillet 2010